

Activités Sociales et Culturelles : maîtriser le rôle du CSE

1 JOUR

PUBLIC ET PRÉREQUIS : TOUT MEMBRE DU CSE

FINALITÉ

- ▶ Cette formation permettra aux participants de s'approprier les notions et étapes nécessaires à la construction d'une politique sociale et culturelle, pour mettre en place ou faire évoluer les activités sociales et culturelles.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier la notion d'A.S.C
- ▶ Bien cerner la mission du CSE sur la gestion des ASC
- ▶ Savoir calculer, gérer et utiliser le budget ASC
- ▶ Apprendre à construire sa politique ASC
- ▶ Connaître la réglementation URSSAF applicable aux ASC



MOYENS ET METHODES

PEDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive
- ▶ Exposés théoriques
- ▶ Exercices pratiques
- ▶ Supports pédagogiques
- ▶ Evaluations

PROGRAMME

I. La Définition d'une Activité Sociale et Culturelle

- ▶ La définition Jurisprudentielle
- ▶ Les différents types d'ASC
- ▶ Les bénéficiaires

II. La Mission du CSE en terme d'ASC

- ▶ Le monopole du CSE
- ▶ La communication sur les ASC

III. Le Budget ASC

- ▶ Le calcul du budget
- ▶ Les règles d'utilisation du budget
- ▶ La tenue des comptes du budget

- ▶ La fongibilité des budgets
- ▶ L'arrêté annuel des comptes du budget

IV. La politique d'ASC du CSE

- ▶ Les paramètres liés aux élus du CSE
- ▶ Les paramètres liés aux salariés
- ▶ Les paramètres budgétaires
- ▶ La communication en direction des salariés

V. La réglementation URSSAF applicable aux ASC

- ▶ Les conditions d'exonération
- ▶ Les risques de redressement
- ▶ Le contrôle URSSAF
- ▶ Le rescrit social



Tarif en inter : 290€ / participant